

## CHAMPIONNAT REGIONAL LIGUE AVENIRS



Compétition régionale, qualificative aux Nationaux 3 Avenirs

DATES: Samedi 18 mai 2019 et Dimanche 19 Mai 2019

<u>LIEU:</u> piscine Jean POMMIER, 40, Av Georges Clemenceau, 2600 VALENCE

HORAIRES: cf programme prévisionnel confirmé en fonction des engagements

<u>JUGE ARBITRE</u>: Avenir Fina : Charlotte LAPOUMEROULIE (OffA) <u>VICE ARBITRE</u>: Avenir Fina et Challenge Avenir Jade CADIERE

## CATEGORIES D'AGE:

- Avenirs: 9 à 12 ans (nées en 2007,2008, 2009 et 2010)

Et ayant validé le programme « Synchro Découverte » et le Pass'compétition

Les nageuses âgées de 12 ans (nées en 2007) considérées comme « Avenir » et « Jeune » peuvent nager dans les 2 catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les 2 catégories

### EPREUVES:

- Technique: les 2 figures imposées obligatoires et un groupe optionnel parmi 3 groupes optionnels FINA
- <u>Libre</u>: Solo 2'00"-Duo Libre 2'30'-Duo Libre Mixte 2'30"-Equipe libre 3'00"
  L'effectif de l'équipe est de 4 à 8 nageuses et 2 remplaçantes

#### DONNE A ACCES:

Les solos, les duos libres, les duos libres mixtes et équipes ayant réalisés un **total de points requis** iront aux **Championnats N3 Avenirs** 

SOLO		DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	EQUIPE	
score additionnel		Score additionnel			
116		114		112	

La qualification en solo libre est nominative et sans remplaçante.

Les scores de qualification pour les équipes libres ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses manquante Il n'y a pas de points pour les duos Libres Mixtes

Et pour les non qualifiés aux Nationaux 3 Avenirs (solos, duos libres, duos libres mixtes, équipes) pourront aller au Challenge N3 Avenirs Catégorie B

# **ENGAGEMENTS:**

- -Préliminaires : en ligne avec un lien à partir du site de la Ligue
- définitifs : en ligne sur Extranat, bien vérifier les dates de saisie.
- des officiels : l'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses, secrétariat, chronométreur se fait par Extranat

Un formulaire sera disponible en ligne

Les officiels sont obligatoirement engagés par demi-journée sur la durée de la compétition : avertir par mail la ligue des disponibilités

Présence d'un officiel de niveau requis cf p 11 de la circulaire des officiels et règlement IRSE

-confirmation par mail : le récapitulatif d'engagement édité à partir d'Extranat est à envoyer par mail à la Ligue.

Date limite de réception : à J-2 de la fermeture d'Extranat

<u>PAIEMENTS DES ENGAGEMENTS</u>: par Virement bancaire d'après la facture établie automatiquement par Extranat (en cliquant sur le sigle CB). Pour connaître les tarifs, se référer au tableau des tarifs de la Ligue et de l'IRSE. **Date limite de paiement J+2** 

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél: 04.78.83.13.99









## MUSIQUE:

L'envoi des musiques des ballets par mail se feront avant la compétition (à - 6 jours au plus tard), à une adresse donnée sur le site de la lique

Le format des enregistrements musicaux sont obligatoires en mp3 en 360kbps ou Wave

## Règles à respecter :

- dans l'objet : Musiques régionales + Avenirs
- dans le corps : Avenirs- Type du ballet (solo libre, duo libre,...)- Nom du club- Nom de la première nageuse en Majuscule

le jour de la compétition, le club devra fournir obligatoirement un 2é support

Le club est garant de l'envoi d'un enregistrement de qualité







